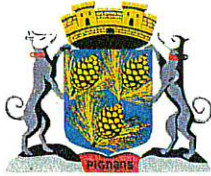


Commune de PIGNANS



Extrait du registre des Arrêtés du Maire  
Du 24 février 2023

Département du VAR  
Arrondissement de BRIGNOLES

## ARRÊTÉ N° 2023/95

Le Maire,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Art. L2212.1 et 2,  
Vu le Code des Communes (partie réglementaire),  
Vu le Code de la Route,  
Considérant la demande en date du 23 février 2023 de la Société COLAS sise 193 allée Sébastien Vauban à 83600 – FRÉJUS et représentée par Monsieur BRULIN Williams,

### ARRÊTE

#### Article 1 :

L'entreprise COLAS procédera à la pose d'un caniveau à grille et d'un réseau pluvial à l'intersection chemin du Carry / chemin Saint Pierre, entre le lundi 27 février et le vendredi 03 mars 2023 inclus.  
Aucuns gravats, ciments ou autres matériaux ne seront jetés ni déposés sur la chaussée et dans le pluvial.

#### Article 2 :

Pendant la durée des travaux, le chemin Saint Pierre sera fermé à la circulation de 07H00 à 17H00. Pour accéder à cet axe une déviation sera mise en place via l'avenue Général Azan, la Route Départementale 97 et le chemin de Valcros.  
Une circulation alternée manuellement ou par feux tricolores sera également mise en place chemin du Carry au niveau de l'intersection avec le chemin Saint Pierre.

#### Article 3 :

Le présent arrêté peut faire d'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Toulon sis 5 rue Racine TOULON (83000) dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification.

#### Article 4 :

Le balisage et la signalétique du chantier seront mis en place, maintenus et retirés par l'entreprise qui sera et demeurera seule responsable de tout incident ou accident qui pourrait survenir du fait de ces travaux.

#### Article 5 :

Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie, Monsieur le Capitaine commandant la communauté de brigades du Luc-en-Provence, Monsieur le responsable des Services Techniques communaux, Messieurs les agents de Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à PIGNANS, le 24 février 2023.

Le Maire,  
Fernand BRUN



P. O. Patrick Ross Adjoint